



Collège du Sacré-Coeur

Sudbury - Ontario

le 21 juin 1954

Chers parents,

Vous trouvez dans l'enveloppe des bulletins une feuille jaune ajoutée à la carte de "demande d'inscription" pour l'année 1954-1955. Cette feuille des "Frais annuels" pourrait vous désappointer un peu quand vous y lirez que le prix de la pension a été augmenté de \$3.00 par mois.

Nous soupçonnons toutefois que votre fils, comme les autres Pensionnaires du Collège, a dû vous faire la remarque suivante pendant l'année: "Nous mangeons bien au Collège cette année". Les élèves nous l'ont répétée à nous aussi cette phrase. Et nous étions fiers de leur procurer une nourriture choisie et bien apprêtée, comme aussi de constater leur bonne humeur à table. Cependant, vous le savez, quand vous allez à l'épicerie commander vos provisions de nourriture, vous ne partez pas sans vous répéter: "ça coûte cher". Il en est de même pour le Collège. Et nous avons préféré conserver le même menu tout en demandant \$3.00 de plus que de diminuer du côté de la table.

Nous savons aussi qu'un bon nombre de nos élèves pourraient économiser sur les friandises et éviter ainsi à leurs parents des dépenses qui deviennent moins nécessaires au profit de repas réguliers et bien balancés.

Espérant que vous comprenez le pourquoi de cette augmentation, nous souhaitons que votre fils soit pour vous une source de consolations et de bons services pendant les vacances et qu'il nous revienne reposé et plein de vigueur pour la prochaine année scolaire.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

L. Labrecque, S. J.

L. Labrecque, S. J.
Préfet.